

## Communiqué de presse

(Annonce événementielle selon l'art. 53 RC SIX Exchange Regulation)

### Une croissance soutenue pour l'exercice 2021

**Au cours de l'exercice 2021, la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales suisses SA a émis des emprunts pour un montant de 8,6 milliards de francs. Dans le même temps, des emprunts d'un montant de 4,0 milliards de francs sont arrivés à échéance de remboursement. Le portefeuille d'emprunts sur lettres de gage a ainsi augmenté d'environ 4,5 milliards de francs pour atteindre le niveau record de 70,2 milliards de francs. L'agence de notation Moody's attribue la meilleure note Aaa aux emprunts de la Centrale de lettres de gage.**

Avec 70,2 milliards de francs d'emprunts en fin d'année, la circulation des lettres de gage a de nouveau atteint un niveau historique. L'exercice 2021 a été très animé, avec dix émissions et 32 transactions au total. Le volume réalisé pour les nouvelles émissions de 8,6 milliards de francs et les remboursements de 4,0 milliards de francs a entraîné une croissance d'environ 4,5 milliards de francs en 2021. Le placement de capitaux de la Centrale de lettres de gage auprès des Banques cantonales a donc de nouveau été très fructueux au cours de l'exercice écoulé.

Cette année encore, la croissance continue du volume des hypothèques auprès des banques membres a essentiellement marqué l'évolution du volume des lettres de gage. En outre, les lettres de gage suisses® sont toujours particulièrement demandées en temps de crise. Elles jouent également un rôle important dans la gestion des liquidités des banques et, grâce à leur solvabilité de premier ordre, elles font partie des titres admis en pension par la Banque nationale suisse.

#### Augmentation du capital-actions réalisée avec succès

L'assemblée générale a notamment décidé à l'unanimité d'augmenter le capital-actions de 1,625 milliard de francs à 2,225 milliards de francs. Ce capital supplémentaire a été libéré par les actionnaires à hauteur de 20 pour cent. L'émission des actions s'est faite au pair. Grâce à l'augmentation du capital-actions, la Centrale de lettres de gage peut poursuivre son activité d'émission dans le cadre actuel, dans l'intérêt des Banques Cantonales.

#### Proposition d'augmentation du dividende

L'orientation vers le profit n'est pas une priorité pour la Centrale de lettres de gage, une œuvre commune des 24 Banques Cantonales. Néanmoins, un bénéfice de 15,7 millions de francs (année précédente: 13,4 millions de francs) a de nouveau été réalisé au cours de l'exercice 2021, ce qui constitue un résultat réjouissant. Pour l'année 2021, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale le versement d'un dividende de 4,0 pour cent (année précédente: 3,5 pour cent). Le capital-actions libéré en 2021 donnera droit à un dividende à partir du 1er janvier 2022.

#### Changement au sein de la direction

Le conseil d'administration a nommé Sven Bucher directeur de la Centrale de lettres de gage à partir du 6 avril 2022. Il succède à Michael Bloch. Sven Bucher travaille depuis 1999 pour la Banque Cantonale de Zurich, notamment en tant que responsable de la recherche jusqu'en avril 2020 et en tant que Key Account Manager pour des entreprises multinationales, souvent cotées en bourse, depuis mai 2020. Il est économiste d'entreprise ESCEA, analyste financier et gestionnaire de fortune diplômé (CIIA), expert diplômé en comptabilité et en contrôle de gestion et analyste ESG certifié (CESGA). Grâce à sa vaste expérience professionnelle et à sa formation, il réunit les meilleures conditions pour assumer la fonction de CEO.

Le conseil d'administration remercie Michael Bloch, directeur de longue date, pour son excellente performance et son engagement en faveur de la Centrale de lettres de gage. Michael Bloch a pris la direction de la Centrale de lettres de gage le 1er février 2008. Durant son mandat, le volume des lettres de gage en circulation a triplé pour atteindre aujourd'hui plus de 70 milliards de francs.

### **Projet Reporting du stock de couverture**

Avec le projet de numérisation du reporting du stock de couverture, les livraisons de données des banques membres sur leur stock de couverture se feront à l'avenir via une interface électronique à la Centrale de lettres de gage. Cela permettra d'automatiser et de simplifier le processus des rapports de couverture trimestriels des banques membres. Les raisons de ce projet résident d'une part dans les directives de mise en œuvre de Bâle III final. Dans ce cadre, les établissements d'émission de lettres de gage sont tenus de publier certaines données sur leur stock de couverture sous forme agrégée. D'autre part, le projet a également pour objectif de garantir l'attractivité de la lettre de gage à long terme. L'élargissement de la base de données concernant le stock de couverture répond en outre aux souhaits de transparence des investisseurs, des analystes et du régulateur. Les travaux du projet ont débuté au printemps 2021. Pour la réussite du projet, la Centrale de lettres de gage a besoin du soutien actif de l'ensemble des 24 Banques Cantonales. La Centrale de lettres de gage remercie toutes les banques membres pour leur engagement et leur collaboration passée et future.

### **Perspectives**

Au cours de l'exercice 2022, des emprunts d'un montant de 3,7 milliards de francs arriveront à échéance. Afin de couvrir au mieux les besoins des banques membres et des investisseurs, la Centrale de lettres de gage prévoit dix dates d'émission. En raison de l'activité commerciale étroitement définie par la législation et des consignes de sécurité strictes, les chances et les risques de la Centrale de lettres de gage n'ont pas subi de modifications importantes pour l'année 2022.

### **Plus d'informations**

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA  
Adresse du bureau: Josefstrasse 222, 8005 Zurich  
Adresse postale: Case postale, 8010 Zurich  
Sven Bucher, directeur, tél. 044 292 35 35  
Michael Benn, directeur adjoint, tél. 044 292 31 93  
[www.pfandbriefzentrale.ch](http://www.pfandbriefzentrale.ch)

### **Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA**

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA fondée en 1931 émet régulièrement des lettres de gage et octroie pour le même montant total et la même durée des prêts aux banques cantonales contre couverture de gages de registre pour le cofinancement de leurs affaires hypothécaires. Avec le gage de registre, les créances fondées sur des lettres de gage ou des prêts sur lettres de gage, y compris les intérêts courant sur ces créances, jouissent d'un droit de gage légal inscrit dans le registre des gages des banques membres ainsi que d'une couverture séparée.

6 avril 2022 ZAR/pw